

François, le 17/03/2020

Le Proviseur

à toute la communauté scolaire du LPO la Jetée

Lycée Polyvalent
du François

Le Proviseur

Secrétariat
De Direction

Affaire suivie par
Didier MARMOT

Téléphone
05.96.54.32.26

Fax
05.96.54.59.32

Me1
[ce.9720771f@ac-
martinique.fr](mailto:ce.9720771f@ac-martinique.fr)

Route de la Jetée
97240 LE FRANCOIS

Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.

Lors de son allocution aux Français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

Pour votre enfant, l'établissement a décidé que la continuité pédagogique est mise en place de la manière suivante :

Les supports principaux de l'organisation de la continuité pédagogique seront pendant cette période :

Le cahier de texte fera référence à des documents qui seront mis à la disposition des élèves via :

- Pronote
- L'Espace Numérique de Travail (ENT) Colibri

Par ailleurs, en fonction des indications des professeurs, les élèves pourront se connecter à la plateforme « Ma classe à la maison » ouverte par le Centre national d'enseignement à distance (CNED). Pour y accéder les familles devront ouvrir un compte pour leur enfant à l'adresse suivante : <https://lycee.cned.fr>

Enfin, des forums de discussions se mettront en place entre professeurs et élèves sur Pronote ou les ENT. Les codes d'accès PRONOTE ont été distribués aux élèves depuis la rentrée. Toutefois en cas de besoin ils peuvent s'adresser à leur professeur principal qui leur transmettra un nouveau mot de passe réinitialisé.

Vous trouverez joint à ce courrier une première « Foire aux questions » susceptible d'apporter des réponses à vos éventuelles interrogations.

Pour toutes autres questions veuillez utiliser l'espace PRONOTE.

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Pour l'équipe de Direction

Didier Marmot

Le Proviseur